



Paris, le 28 juin 2013

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 15 juin à Paris.

Nous vous invitons à lire ce document qui contient des informations importantes et nous vous adressons nos très cordiales salutations.

Mick Régnier

**ASSOCIATION CHANTAL MAUDUIT**  
**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 15 juin 2013**

**Membres présents**

Christiane Arnoult, Michel Arnoult, Elie Bancarel, Nathalie Bancarel, Gil Bural-Beguïn, Hubert Bural-Beguïn, Daniel Dieudonné, Nelly Guénais, Micheline Guibert, Jocelyne Le Douce, Daniel Le Douce, Mathias Le Douce, Béatrice Martin, Monique Martin, Colette Normant, Angèle Ongaro, Roger Ongaro, Florence Perodeau, Patrick Perodeau, Danielle Perodeau, Gérard Ridoux, Nicole Ridoux, Xavier Douard, Claire Bénard, Barbara Cambet-Petit-Jean, Magali Roisin, Jean-Claude Bellanger, Céline Bellanger, Isabelle Carré, Evy Messel, Maya Hernes, Martine Barbeau, Jean-Raymond Barbeau, Jean-Pierre Hutin, Evelyne Leret, Véronique Rico, Claude Jeandron, François Jeandron, Lisette Ruiz, Jean Ducret, Jean-Pierre Chanudaud, Sophie De Sèze, Dominique Thierry, Mylène Fletcher, Martine Soyer, Pascale Blanchet, Mick Régnier.

**Invités**

Michel Ouanhon, commissaire aux comptes  
Evin Atici, stagiaire à Paris de janvier à août 2013  
Auriane Dall'osso, Nathalie Pagès, Gaëlle Dufaure.

-----

La séance est ouverte à 14h00 par le président, Mick Régnier, qui souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur venue. Mick remercie Monsieur Bellanger de nous accueillir dans les locaux de l'association «les Compagnons du Devoir». Chaque participant se présente.

**I – DECES DE MADAME COLETTE JOUANNIN**

Madame Colette Jouannin est décédée à la fin du mois de mai. Colette et son mari Bernard connaissaient parfaitement le Népal et depuis 2003 étaient très impliqués dans l'association. Nous sommes attristés par cette nouvelle. Nous avons envoyé des fleurs au nom de l'association et sommes de tout cœur avec Bernard.

**II - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL 2011/2012**

Le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 9 juin 2012 est soumis à l'approbation. L'assemblée approuve à la majorité les rapports, moral et financier, de l'exercice 2011/2012 clôturé le 31 mars 2012.

**III - RAPPORT FINANCIER**

Angèle Ongaro remet aux membres le résultat de l'exercice clôturé le 31 mars 2013, ainsi que le budget établi pour l'exercice du 1er avril 2013 au 31 mars 2014. Elle rappelle que tous les documents comptables sont à la disposition des membres, au bureau de l'association à Paris et présente son rapport.

**BILAN AU 31 MARS 2013**

Tous les résultats sont donnés en Euros. Or, toutes les charges à Katmandou sont payées en roupies. Le taux moyen de change pour l'année est de : 1euro = 109,49 roupies.

Comme vous pouvez le constater sur le tableau en page 4, cette année nous avons un résultat d'exploitation et un résultat comptable. En effet, compte tenu des gros travaux qui ont été exécutés dans la nouvelle école ainsi que de l'équipement informatique, nous avons voulu séparer ces immobilisations de l'exploitation normale de l'école.

Le compte d'exploitation de l'exercice du 1er avril 2012 au 31 mars 2013 fait apparaître un solde de **+ 10 919,81 €**.

Nous avons prévu au budget un résultat de : **+ 1190 €**.

Recettes prévues au budget :	180 333,00€
Recettes au bilan.....	194 585,60€
Soit une différence de :	+ 14 255,60€



Parrains : 142 000€

Dons : 30 000€

Autres produits : 5 300€

**DEPENSES: 177 050€**

Pour l'école : 135 100€ pour le siège à Paris : 41 950€

Principaux postes :

- Nourriture : 43 000€

- Loyer : 22 500€ pour l'école et 12.000 euros pour participation du loyer du bureau à Paris

- Salaires : 42 000€ pour l'école avec retraite prévoyance + 6 000€ pour Paris / Stagiaires.

#### **IV - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Monsieur Ouanhon fait lecture du rapport général sur la certification des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Il n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels.

Il souhaite toutefois clarifier que cet exercice ne prend en compte que les activités de l'association en France, à la différence des années précédentes, les dons effectués à Chantal Mauduit Academy à Katmandou, qui ont été déduits du résultats de l'exercice. Les dons qui ont été fait à l'association au Népal ont été déduits pour une meilleure compréhension et pour la clarté des comptes de l'association en France.

Il souhaite toutefois préciser clarifier qu'il ne prend en compte que les activités de Paris.

#### **V - APPROBATION DES COMPTES**

**- Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Trésorier et du Commissaire aux Comptes et avoir pris connaissance du compte de résultat de l'Association, pour la période du 01/04/2012 au 31/03/2013 se totalisant à 300 071,08 € et faisant ressortir un déficit comptable de 60 118,87 €.

Approuve le rapport, les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils sont représentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans le rapport.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

**- Affectation du résultat :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de -60 118,87 € comme suit : au compte de report à nouveau pour la totalité

Après affectation du résultat, le compte de report à nouveau s'élèvera à 295 497,12 €.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

**- Approbation du budget 2013-2014 :**

L'Assemblée Générale approuve le budget 2013/2014, présenté par la Direction de l'Association, et aboutissant à un total de charges brutes 177 050 €.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

L'Assemblée Générale, ayant pris acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, décide d'approuver les conditions énoncées, les intéressés aux conventions n'ayant pas pris part au vote.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

PARIS - KATMANDU	BUDGET		EXPLOITATION	BUDGET
	01/04/2012-31/03/2013	01/04/2012-31/03/2013	01/04/2012-31/03/2013	01/04/2013-31/03/2014
<b>RECETTES</b>				
Parrains	152 000,00		148 604,06	142 000,00
Dons + subvention	23 030,00		39 223,27	30 000,00
Produits gestion courante	0,00		889,91	0,00
Droits auteurs - diffusion	300,00		319,35	300,00
Produits Financiers	5 000,00		5 549,01	5 000,00
<b>Total recettes</b>	<b>180 330,00</b>		<b>194 585,60</b>	<b>177 300,00</b>
<b>DEPENSES</b>				
<b>60-Achats</b>				
Nourriture	39 000,00		42 914,17	43 000,00
Eau	1 200,00		890,94	1 000,00
Gaz et Kérosène	2 800,00		2 903,98	3 200,00
Electricité	650,00		619,15	700,00
Essence	500,00		413,85	600,00
Produits d'entretien et d'Hygiène	2 500,00		2 727,00	2 700,00
Petit équipement, Matériel, Sport	3 600,00		1 487,46	2 800,00
Fournitures bureau	900,00		1 080,66	850,00
Fournitures informatiques	5 100,00		844,52	900,00
Fournitures scolaires	4 500,00		9 082,28	4 000,00
Achats divers	0,00		193,42	0,00
Vêtements, Uniformes, chaussures,...	2 700,00		2 956,44	2 000,00
Cadeaux des parrains	0,00		584,35	0,00
<b>61-Services extérieurs</b>				
Scolarité 12 élèves - classe 11	0,00		237,62	0,00
Loyer école + Paris	40 290,00		38 219,07	34 500,00
Travaux entretien, réparat. fosse septique	2 100,00		2 223,64	3 000,00
Blanchisserie	500,00		0,00	0,00
Poubelles	100,00		106,38	100,00
Assurance R.C. + Assurance école	300,00		284,55	1 100,00
Documentation - Journal	50,00		33,65	50,00
Alliance française	0,00		177,18	0,00
Séminaires - fête de fin d'année	50,00		236,24	50,00
Exposition de peinture	0,00		108,02	0,00
<b>62-Autres services extérieurs</b>				
Honoraires,audit,intermédiaires	4 320,00		4 634,30	4 800,00
Catalogues - Imprimés - Publication	560,00		963,62	500,00
Transports + Déplacements	5 650,00		10 552,25	7 000,00
Mission - Réception	2 050,00		6 198,28	6 000,00
Téléphone fax	1 300,00		807,27	1 000,00
Internet	160,00		67,01	200,00
Frais postaux	3 010,00		2 765,42	2 800,00
Services Bancaires	1 200,00		2 449,05	1 500,00
<b>63-Impôts et taxes</b>				
Taxe habitation école +T. municipale	3 550,00		2 381,49	1 200,00
<b>64-Personnel</b>				
Salaires + gratificat.+ prévoyance et retraite	47 500,00		37 122,65	48 000,00
<b>65-Autres charges</b>				
Soins médicaux	2 000,00		3 338,99	2 800,00
Sports, loisirs, sorties...	1 000,00		692,52	700,00
Charges exceptionnelles & s/exercices antérieurs			3 368,37	0,00
<b>Dépenses d'exploitation</b>	<b>179 140,00</b>		<b>183 665,79</b>	<b>177 050,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 190,00</b>		<b>10 919,81</b>	<b>250,00</b>
<b>Travaux et équipement nouvelle école</b>			<b>57 938,46</b>	
<b>Matériel informatique</b>			<b>13 100,22</b>	
<i>Amortissements</i>			<b>71 038,68</b>	
<b>Total des dépenses</b>			<b>254 704,47</b>	
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>1 190,00</b>		<b>-60 118,87</b>	<b>250,00</b>

Disponibilités au 31/03/2013

Solde C/C =	706,67
Solde c/c à Kathmandu	21 491,04
Livret A =	78 253,02
Compte sur livret =	206 195,75
<b>TOTAL</b>	<b>306 646,48</b>

## VI – IMPLICATION D'EOLIENNE

- Pascale Blanchet, gérante de la société, tient à informer de la situation d'Eolienne qui est étroitement liée à celle de l'association :

Mick et Pascale ont créé Eolienne en 1995. C'est une agence de communication spécialisée dans les relations presse, et à ce titre ils avaient pour budget les montres Sector, principal sponsor de Chantal Mauduit. D'où le lien fort qui les attachait à Chantal, puisque Mick était son agent avant même la création de la société. Parallèlement à l'activité de communication, Eolienne exerce une activité de distribution de bijoux.

De son côté, l'association s'est développée, l'école a grandi, requérant de plus en plus d'investissement quotidien de la part de Mick. Depuis janvier, il a notamment été appelé à se rendre au Népal trois fois. Nous estimons aujourd'hui que son implication représente entre 60 et 70%.

Aujourd'hui, dans un contexte économique difficile, il n'est plus envisageable que Eolienne continue à financer ce temps que Mick consacre à l'association, comme elle le fait depuis 12 ans. Compte-tenu de la conjoncture actuelle, Eolienne aurait besoin de la totalité de ce temps, mais en l'absence d'une relève à court terme, ceci n'est pas envisageable.

Pascale Blanchet tient également à rappeler que depuis 1998, Eolienne assure un support logistique et matériel (bureaux, ordinateurs, téléphone, électricité, etc) et qu'en 2010, lorsque Eolienne pouvait dégager suffisamment de résultat, ils ont fait un don de 20 000€ à l'association.

Le Conseil d'administration a été informé, et a proposé que les activités que Mick consacre à l'association soient rémunérées. Sur la recommandation de notre commissaire au compte, il s'agirait d'une mission ponctuelle rémunérée. Lors de l'Assemblée, celui-ci préconise la somme de 400 euros HT par jour, sur une base de 10 à 12 jours mensuel, sur une période de 6 à 8 mois.

Les honoraires qui seront versés ne seront aucunement pris sur les dons des parrains, mais sur les dons d'entreprises ou d'organismes publics que Mick a sollicités au fil des années (Air France, Réserve Parlementaire, Eolienne etc).

- Christiane Arnoult, marraine et membre du Conseil d'administration, intervient sur ce point et appuie sur le fait que la société Eolienne et l'association Chantal Mauduit sont très étroitement liées. En effet, elle souligne que la bonne santé d'Eolienne donne à l'association l'énergie nécessaire à la poursuite de ses actions, grâce au dynamisme et à la volonté de l'équipe emmenée par Mick. Christiane Arnoult relate également la disponibilité de Mick pour l'association au détriment de la société, et précise qu'il passe environ 70% de son temps à gérer l'association et aussi à faire face aux aléas de l'éloignement.

Ceci est un réel manque à gagner pour la société, car Mick n'œuvre pas pour Eolienne tout en étant rémunéré. Elle termine son intervention sur le constat que l'association vit à bon compte en grignotant année après année la trésorerie d'Eolienne.

## VII - RAPPORT MORAL

**Le rapport moral porte sur l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013.**

### **L'école entre avril 2012 et mars 2013**

#### **LES ENFANTS**

Effectif enfants à la rentrée avril 2012 : 182 (128 filles et 54 garçons)

#### **Bilan scolaire**

Vous avez reçu en mai le bulletin scolaire de vos filleuls, détaillé par trimestre et par matière.

Les résultats sont satisfaisants :

En classe 1 : 83,4% de réussite, 20 sur 24;

En classe 2 : 82,6% de réussite, 19 sur 23;

En classe 3 : 94,5% de réussite, 17 sur 18;

En classe 4 : 95% de réussite, 1 échec (abandon) sur 24;

En classe 5 : 100% de réussite sur une classe de 20 ;

En classe 6 : 92,3% de réussite, 1 échec sur 13 (abandon);

En classe 7 : 84% de réussite, 16 sur 19;

En classe 8 : 100% de réussite sur une classe de 13 ;

En classe 9 : 75% de réussite, 12 sur 16 (dont un abandon).

En classe 10 : 100% de réussite à l'examen du SLC (équivalent du Bac), dont un élève, Biraj Khatiwada qui l'a eu avec les félicitations !

#### **LES PARRAINS**

##### **Bilan des parrainages**

Au 31 mars 2012 : 290 parrains

##### **Donateurs réguliers**

Au 31 mars 2012 : 36 personnes.

Il s'agit de personnes qui effectuent des dons annuels depuis plusieurs années. Leur participation financière est, pour certains,

équivalente à celle d'un parrain.

### **Evènements de l'année 2012-2013**

Le Conseil d'administration extraordinaire du 22 mai 2012 a entériné rétroactivement la suppression des classes 11 et 12 à compter de la rentrée d'avril 2012. Dorénavant, l'association accueille les enfants de la classe 1 jusqu'au passage du SLC (examen de fin d'études secondaires équivalent au baccalauréat), soit 10 classes. Suite à cette décision, 37 élèves ont quitté l'école. Les parrains concernés par le départ de leur filleul ont tous été informés individuellement par courrier avant l'assemblée générale 2012.

Mathias Le Douce a pris ses fonctions de bénévole responsable de l'association Chantal Mauduit à Katmandou pour un an. Il a travaillé en collaboration avec le directeur embauché en avril 2012, Monsieur Achut Khanal.

Nos efforts depuis dix ans pour trouver une nouvelle école ont enfin abouti. Le 20 octobre 2012, Mick s'est rendu à Katmandou pour signer le contrat de location d'une école située à Godavari. Après divers travaux, le déménagement a eu lieu le 15 décembre. Ce fût un exploit, orchestré par Mathias Le Douce, que de déplacer l'école en une journée. Nous le remercions ainsi que toute l'équipe, pour ce travail titanesque : transfert des meubles, des bureaux, de l'infirmerie, démontage et remontage d'une centaine de lits, pose de moquette, et tout ce qu'implique le déménagement d'une école de plus de 180 élèves... En outre, Mlanke, le cuisinier et son équipe, ont assuré les repas le jour même du déménagement ! Le personnel et les élèves ont pris leurs marques, et se plaisent dans leur nouvel environnement, ils y ont beaucoup d'espace pour s'épanouir et faire du sport. L'équipe pédagogique a dans l'ensemble bien accueilli ce changement de lieu, seuls quatre professeurs ont décidé de ne pas poursuivre l'aventure.

Mick s'est rendu fin mars 2013 à Godavari pour l'inauguration officielle de l'école. Afin que les enfants connaissent leurs parrains, nous avons décidé d'imprimer une grande toile (2mx2m) avec les portraits des parrains. Mick tient à signaler que pour avoir les photos des parrains nous avons dû relancer jusqu'à 5 fois nos 250 parrains. Nous déplorons que 70 d'entre eux n'aient jamais répondu ! Il faut savoir que cette toile a demandé un mois de travail à Mick et Evin, mais cette toile a eu un franc succès auprès des enfants qui ont beaucoup apprécié de découvrir la photo de leur parrain. De plus, un livre de photos de l'école a été réalisé par Mick et offert aux personnalités népalaises présentes à l'inauguration. C'est également à cette occasion, qu'a été posé en classe 1 la plaque commémorative au nom de Philippe Raymond.

Cependant, lors de ce séjour, Mick a ressenti un malaise général au sein de l'école, il a donc pris la décision de commander un audit dirigé par une société népalaise. Sachant que lorsqu'une chose ne va pas c'est toujours de « la faute de Paris », il était important que l'audit soit réalisé par des népalais. Après plusieurs échanges contractuels, l'audit a commencé sa mission début mai.

### **Les actions des parrains au profit de l'Association**

- Mathias Le Douce parrain depuis 6 ans, a passé une année entière à l'école. Dans la première partie de son séjour, il a assumé les fonctions de directeur tout en formant Achut à sa mission. A partir de janvier, il a levé le pied pour qu'Achut puisse assumer intégralement son rôle. Il a également organisé des expositions de peintures et de photographies. Il a géré le déménagement de l'école en un temps record, aidé des bénévoles Maya Hessel, Mylène Fletcher et Auriane Dall'Osso. Rentré en avril, nous le remercions chaleureusement pour son implication.
- Michel Cavadini a offert les paniers de basket et les cages de football mis en place dans la cour de l'école, qui dispose dorénavant de véritables terrains de jeux.
- Katherine Coudamy nous a offert la fameuse toile et l'impression des portraits des parrains.
- Patrick Perodeau a installé un toboggan pour que les petits puissent jouer dans la cour de l'école.
- Elie Bancarel a peint l'escalier de l'école lors de son passage pendant l'inauguration en mars dernier.
- Jean-Raymond Barbeau a peint les murs de la cuisine lors de son séjour à l'école.
- Nikos Aliagas a accepté de donner une interview au nom de l'association et posé pour la une du magazine *Echange* (de la compagnie de mutuelle AGRR).

Nous espérons n'oublier personne, si c'est le cas veuillez nous excuser.

### **Les actions des bénévoles au profit de l'association :**

Nous remercions chaleureusement Maya Hessel, Mylène Fletcher, Auriane Dall'Osso, et Gaëlle Dufaure pour leur précieuses aides durant leurs séjours au Népal.

### **Dons en nature**

- Barbara Cambet-Petit-Jean, marraine et bénévole à l'école, a envoyé des colis de vêtements aux enfants.
- Diane Mac Donald, une donatrice régulière d'Australie, a envoyé comme tous les ans des livres pour l'ensemble des élèves de l'école.
- De nombreux parrains nous font parvenir des vêtements et des jeux pour les enfants. Merci à tous !

## **VIII – RELEVÉ DE L'ASSOCIATION**

Vu l'approche de la retraite des membres du bureau, il faut envisager un passage de pouvoir vers d'autres membres et un complet renouvellement de l'équipe dans les deux ans : président, comptable, secrétaire, etc.

La gestion actuelle de l'association mobilise deux personnes à temps complet. Il y a donc un réel besoin de volontaires. La force de l'association jusqu'à présent réside dans sa réactivité à répondre sans délai à toutes demandes et à assurer le suivi avec les donateurs et l'équipe népalaise. Elle a donc besoin d'une personne physique assurant la permanence au quotidien. Ce rôle a été assumé par Mick et Pascale depuis 13 ans.

En outre, depuis 5 ans, le fonctionnement de l'association requiert la présence à temps complet de stagiaires longue durée (5 à 7 mois), ce qui nécessite un bureau et du matériel.

Le Conseil d'administration a proposé la mise en place d'un « binôme » à savoir un candidat qui serait épaulé par le bureau, pour que la passation soit efficace. Si parmi vous certains sont attirés par cette très belle aventure source de beaucoup de satisfaction, n'hésitez surtout pas à nous rencontrer pour en parler.

Nous vous accompagnerons le temps qu'il faudra, et plus ce sera fait en amont, mieux ce sera. Nous vous expliquerons le fonctionnement de l'association et des déplacements à Katmandou peuvent être envisagés avec les membres du bureau actuels. Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements vous pouvez nous contacter au siège de l'association.

## IX – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Ouanhon a demandé à ce que les statuts de l'association soient révisés par rapport à sa situation actuelle. En effet, ils ont été établis à la création de l'association en 1998, mais ne coïncident plus avec son expansion. Ceci fera l'objet d'une Assemblée Générale Extraordinaire en septembre prochain. Pour que cette assemblée siège, nos statuts actuels nous obligent à réunir la majorité + 1 voix. Compte-tenu des taux de réponse habituels, nous n'atteindrons vraisemblablement jamais cet effectif. La procédure sera de convoquer une seconde Assemblée Générale Extraordinaire qui pourra siéger sans quorum.

- Certains parrains nous ont interrogés sur les effectifs des classes. La loi népalaise impose un minimum de 25 enfants par classe. Dans certaines classes nous avons un effectif entre 10 et 20 élèves. Aujourd'hui nous approchons l'effectif des 20 élèves par classe par souci de rentabilité des professeurs.

- Quelqu'un demande si les honoraires de la mission ponctuelle entre l'association et Eolienne, seront versés à Mick Régnier ou à Eolienne : ils seront versés à Eolienne.

- Le livre de photos réalisé par Mick à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle école, est un très bel ouvrage qui illustre l'histoire de l'association. Il est disponible sur commande au prix de 160€ (+ port).

- Pour les parrains qui souhaitent se rendre au Népal et visiter l'école à Godavari, nous leur recommandons une maison d'hôtes très agréable, située à quelques mètres de l'école et dont les prix sont très attractifs, puisque la nuit n'est qu'à 10 euros. Voici leur adresse email : [sushanta6@hotmail.com](mailto:sushanta6@hotmail.com).

## X – ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

### Conseil d'Administration

Rappel des règles concernant les candidatures et les élections des membres du conseil d'administration :

- Comme prévu par le règlement, les membres du conseil d'administration sont automatiquement démissionnaires et rééligibles

- Toute personne candidate à l'élection au conseil d'administration devra être présente lors du vote en assemblée générale et membre de l'association.

- Le conseil d'administration doit être composé de 3 membres au moins et de 8 membres au plus

Le rôle des membres du conseil d'administration implique un minimum de présence et/ou d'implication dans l'association

**Se représentent et sont réélus** : Christiane Arnoult, Claire Bénard, Dominique Thierry, Monique Martin, Pascale Blanchet, Angèle Ongaro, Mick Régnier, Martine Soyer.

### Bureau

Se représentent et sont réélus : Mick Régnier, Président – Angèle Ongaro, Trésorière adjointe – Pascale Blanchet, Trésorière – Martine Soyer, Secrétaire – Monique Martin, Secrétaire adjointe.

**Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17h00.**